Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 064-200064160-20260423-2026_B011-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT DES ÉCOLE[illegible]

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, les membres du Comité syndical se sont réunis à Garlin sous la présidence de Mme Marie-Christine MAILLOT.

Nombre de délégués	**22**
En exercice	22
Présents	21
Dont suppléants	2
Dont représentés	0
Votants	**20**
Dont pour	20
Dont contre	0
Dont abstention	0

Membres présents :
Mme ASSIBAT Marie-Christine (suppléante sans voix délibérative), Mme CASTRO LEMBEYE Sabine (suppléante), Mme CLABERES Danièle, Mme DESBARATS SALLES Séverine, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, Mme IFFLY Marine (suppléante), M. LECHON Sébastien, M. LESCOLLE Grégory, Mme LESPOURCI Mélanie, Mme LORENZETTO MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie, Mme MAILLOT Marie-Christine, Mme MARQUIS Karelle, Mme MARTINEZ Nathalie (suppléante sans voix délibérative), M. MONSÉGU Michel, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme SECHET Nadia (avec pouvoir donné), Mme TANAY Yohanna, Mme UCHAN Samantha.

Etaient excusés :
M. CAU-MIL Thierry (suppléé par Mme IFFLY), Mme GARCIA Sarah, M. JEGOU Anthony (pouvoir donné), M. LEPELTIER Gilles (suppléé par Mme CASTRO LEMBEYE), Mme LOPEZ Inès.

Secrétaire de séance : Mme DUPLANTIÉ

N°2026 B011 : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

RAPPORT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les dispositions relatives au Compte Financier Unique,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025,

Vu le Compte Financier Unique 2025 du Syndicat,

Considérant que le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion,

Considérant qu'il retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'exercice considéré et qu'il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité,

Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	1 728 689,73 €
Dépenses	1 136 681,39 €
Résultats de l'exercice (excédent)	**+ 592 008,34 €**
Excédent antérieur de fonctionnement reporté 2024 (002)	*0.00 €*
Résultat de fonctionnement (excédent fonct.)	**+ 592 008,34 €**

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-200064160-20260423-2026_B011-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	832 273.34 €
Dépenses	1 231 077.08 €
Résultats de l'exercice (déficit)	**- 398 803.74 €**
Excédent antérieur d'Investissement reporté 2024 (001)	*113 870.21 €*
Résultat d'investissement (déficit inv.)	**- 284 933.53 €**

L'ENSEMBLE (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

Recettes	2 560 963.07 €
Dépenses	2 367 758.47 €
Résultats de l'ensemble	**193 204.60 €**
Excédent antérieur reporté 2024	*113 870.21 €*
Résultat de l'exercice	**307 074.81 €**

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

Dépenses	83 000.00 €
Recettes	383 104.85 €
Résultats des restes à réaliser	**300 104.85 €**

Après présentation du CFU 2025, Madame la Présidente se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à Monsieur MONSÉGU Michel, Premier Vice-Président, pour permettre au comité syndical de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DÉCISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 et les résultats définitifs,

DONNE pouvoir à la Présidente pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente
Mme MAILLOT Marie-Christine